



RETABLES DE FLANDRE

Association régie par la loi de 1901

B.P. 70002 – 59470 Wormhout

retables@orange.fr

www.retablesdeflandre.fr

06 27 71 25 38

Créée en 1991, l'association « Retables de Flandre » réunit les connaisseurs et amateurs du patrimoine autour des autorités culturelles, des communes et des paroisses concernées. Elle vit des cotisations de ses membres.

Elle a créé un Fonds de ressources pour aider à la restauration des retables les plus menacés. Elle travaille à la mise en valeur de ce patrimoine par l'animation de visites guidées

Adhésion 2022

Nom et Prénom

Adresse

Courriel

Adhère à l'association "Retables de Flandre" et verse une cotisation de 20 euros

Verse un don de€ au Fonds de ressources pour la restauration des retables.

Joint un règlement total de€ à l'ordre de l'association "Retables de Flandre".

À envoyer à : Mme Françoise Faes 644 route de Bergues 59470 Wormhout

Souhaite recevoir un reçu fiscal

S'il est imposable, le bénéficiaire d'un reçu fiscal a droit à une réduction d'impôts d'un montant de 66 % du don effectué. Ainsi, un sociétaire payant 20 € ne conserve à sa charge que 6,80 €. Précisions sur le reçu fiscal adressé aux sociétaires et aux bienfaiteurs.

Les informations recueillies sont destinées au secrétariat et au trésorier de l'association. Elles feront l'objet d'un traitement informatique. En application de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux informations qui vous concernent. Contacter l'association par mail ou à l'adresse indiquée ci-dessus. Merci de votre confiance.

Date et signature



RETABLES DE FLANDRE

Association régie par la loi de 1901

B.P. 70002 – 59470 Wormhout

retables@orange.fr

www.retablesdeflandre.fr

06 27 71 25 38

Créée en 1991, l'association « Retables de Flandre » réunit les connaisseurs et amateurs du patrimoine autour des autorités culturelles, des communes et des paroisses concernées. Elle vit des cotisations de ses membres.

Elle a créé un Fonds de ressources pour aider à la restauration des retables les plus menacés. Elle travaille à la mise en valeur de ce patrimoine par l'animation de visites guidées

Adhésion 2022

Nom et Prénom

Adresse

Courriel

Adhère à l'association "Retables de Flandre" et verse une cotisation de 20 euros

Verse un don de€ au Fonds de ressources pour la restauration des retables.

Joint un règlement total de€ à l'ordre de l'association "Retables de Flandre".

À envoyer à : Mme Françoise Faes 644 route de Bergues 59470 Wormhout

Souhaite recevoir un reçu fiscal

S'il est imposable, le bénéficiaire d'un reçu fiscal a droit à une réduction d'impôts d'un montant de 66 % du don effectué. Ainsi, un sociétaire payant 20 € ne conserve à sa charge que 6,80 €. Précisions sur le reçu fiscal adressé aux sociétaires et aux bienfaiteurs.

Les informations recueillies sont destinées au secrétariat et au trésorier de l'association. Elles feront l'objet d'un traitement informatique. En application de la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux informations qui vous concernent. Contacter l'association par mail ou à l'adresse indiquée ci-dessus. Merci de votre confiance.

Date et signature